

Comité européen des Droits sociaux (CEDS)

241^e session, 25-27 janvier 2010

Ordre du jour

Réclamations collectives

Le Comité examinera les réclamations suivantes :

- *Centre on Housing Rights and Evictions* (COHRE) c. Croatie, Réclamation n° 52/2008
- Conseil européen des Syndicats de Police (CESP) c. France, Réclamation n° 54/2008
- Confédération générale du Travail (CGT) c. France, Réclamation n° 55/2009
- Confédération française de l'Encadrement (CFE-CGC) c. France, Réclamation n° 56/2009
- Conseil européen des Syndicats de Police (CESP) c. France, Réclamation n° 57/2008
- *Centre on Housing Rights and Evictions* (COHRE) c. Italie, Réclamation n° 58/2009
- Confédération européenne des Syndicats (CES) / Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique (CSC) / Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB) c. Belgique, Réclamation n° 59/2009

Examen des rapports nationaux pour les Conclusions 2009 / XIX-2 de la Charte

Le Comité examinera les projets de conclusions sur l'application par la Hongrie et par l'Irlande de la Charte révisée et par l'Islande de la Charte de 1961

La mise en œuvre de la procédure des dispositions non acceptées pour 2010

Le Comité poursuivra la préparation des réunions prévues pour 2010.

Adoption des Conclusions XIX-2 (2009) de la Charte de 1961 et des Conclusions 2009 de la Charte révisée concernant les pays suivants :

Le Comité adoptera les Conclusions 2009/XIX-2 pour la Hongrie, Islande et l'Irlande